



Plan social chez Amazon Luxembourg L'OGBL et le LCGB dénoncent des licenciements inacceptables

Amazon a annoncé officiellement le 28 novembre 2025 son intention de licencier 470 salariés de l'entreprise — un chiffre sans précédent qui représente 10% des effectifs d'Amazon Luxembourg¹. L'entreprise affirme que ces licenciements massifs s'inscrivent dans le cadre d'une réorientation stratégique visant à accroître les investissements dans l'intelligence artificielle. L'OGBL et le LCGB estiment toutefois que le motif est clair : la cupidité de l'entreprise. Il est indéfendable qu'Amazon licencie des travailleurs tout en reconnaissant que l'entreprise se porte bien, ce qui constitue un euphémisme sachant que le géant de la Tech a enregistré des bénéfices records de plus de 332 milliards de dollars l'année dernière.

Le moment choisi pour cette annonce est particulièrement cynique. L'information a été communiquée à la délégation du personnel par courrier électronique quelques instants seulement après que la direction locale d'Amazon ait rencontré le ministre du Travail, Georges Mischo, pour discuter de la possibilité de négocier un plan de maintien dans l'emploi. Une approche qui démontre le manque d'intérêt porté par Amazon en vue d'une réduction du nombre de licenciements ou de la recherche de solutions internes telles que la formation ou le redéploiement des salariés concernés.

Il ne s'agit pas là d'une démarche responsable de la part de l'entreprise. Cette décision cruelle privilégie les profits au détriment des moyens de subsistance de centaines de travailleurs, plongeant leurs familles et leurs entourages dans une profonde incertitude dans un marché de l'emploi déjà difficile. De nombreux salariés concernés sont spécialement venus s'installer au Luxembourg pour travailler chez Amazon, et pour les titulaires d'une Carte Bleue européenne pour les ressortissants de pays tiers, les conséquences d'un licenciement sont particulièrement graves.

Anticipant ces moments difficiles, l'OGBL et le LCGB ont lancé de manière proactive des campagnes en 2024 afin de garantir l'élection de délégués syndicaux au sein de la délégation du personnel d'Amazon². Ainsi, pour la première fois, les délégués des organisations syndicales seront présents à la table des négociations, renforçant ainsi la capacité de la délégation du personnel à garantir que les intérêts des salariés se trouvent au cœur de tout accord.

Une revendication clé des deux syndicats demeure la mise en place d'un plan de maintien dans l'emploi avant tout licenciement sec. Les entreprises technologiques rentables peuvent et doivent mettre en œuvre ce type de mesure, au lieu de licencier en masse des centaines de travailleurs pour augmenter leurs marges.

L'OGBL et le LCGB sont déterminés à demander des comptes à Amazon et expriment leur entière solidarité avec tous les salariés d'Amazon au Luxembourg.

**Communiqué par l'OGBL et le LCGB,
le 1^{er} décembre 2025**

¹ Au 1^{er} janvier 2025, Amazon comptait 4 370 employés. Amazon est le quatrième employeur du Luxembourg en termes d'effectifs (Source : Statec).

² Composition de la délégation du personnel chez Amazon : 22 délégués effectifs, dont 5 de l'OGBL et 1 du LCGB.